

Cfdt:

BNP PARIBAS

FEVRIER 2026



# JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Région IDF Ouest

A l'échelle mondiale en 2026, les femmes ne bénéficient que de 64 % des droits juridiques dont jouissent les hommes. **Dans des domaines fondamentaux de la vie, notamment le travail, l'argent, la sécurité, la famille, la propriété, la mobilité et la retraite, la loi désavantage systématiquement les femmes.**



Des normes sociales préjudiciables aux lois discriminatoires, les femmes et les filles continuent de se heurter à des obstacles tenaces, voire à une résistance, qui entravent leur accès à une justice équitable.

Si les progrès se poursuivent au rythme actuel, il faudra 286 ans pour combler les disparités en termes de protection juridique. Ce n'est pas seulement un délai, c'est une capitulation.



## DROITS DES FEMMES ET DROIT INTERNATIONAL

La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)** est un traité international clé pour la lutte contre la discrimination liée au genre et fournit des protections spécifiques des droits des femmes.

Ce **texte** établit une déclaration internationale des droits des femmes et des filles et définit les obligations des États pour ce qui est de veiller à ce que les intéressées puissent jouir de ces droits.

[Pour accéder au texte, cliquez-ici](#)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

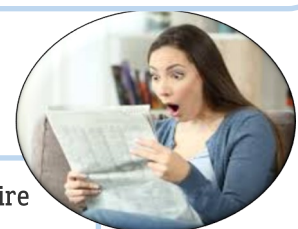
Le premier pays à avoir accordé le droit de vote aux femmes fut la Nouvelle-Zélande en 1893.

La date de la Journée internationale des femmes est intimement liée à la grève générale et aux manifestations des femmes russes, à Petrograd (Saint-Petersbourg), le 23 février 1917.



En 1920, pour la première fois dans le monde, la Société égyptienne des médecins défie la tradition en dénonçant les effets délétères des mutilations génitales féminines sur la santé des femmes.

Novembre 1924, des ouvrières des conserveries de sardines de Douarnenez entamaient une grève pour réclamer une augmentation de salaire. Au bout de six semaines de mobilisation, les "Penn Sardin" ont fini par obtenir gain de cause face à des patrons jusque-là intransigeants.



1810 : Tabitha Babbitt invente la scie circulaire

1903 : Marie Anderson invente les essuie-glaces

1914 : Marie Phelps Jacob invente le soutien-gorge

1947 : Maria Telkes invente l'énergie solaire



Juan-Antonio GONZALEZ  
06 67 24 54 97



Sophie CREPEAUX  
06 98 54 95 03



Stéphanie BOUKOBZA  
07 86 23 54 74



Anissa LAIDOUNI  
07 71 54 87 22



Claudine OMS  
07 61 41 04 82



Brigitte MARQUES DE ALMEIDA



Nadia TEIXEIRA



Samia BAITARI



Mohamed FARES

**Olympe DE GOUGES (1748-1793)**

En publiant son texte intitulé, **Déclaration de droits de la femme et de la citoyenne en 1791**, elle est considérée comme l'une des premières féministes françaises et devient emblématique des mouvements pour la libération de la femme.



"Je n'accepte plus les choses que je ne peux pas changer. Je change les choses que je ne peux pas accepter."

**Gisèle HALIMI (1927-2020)**

Avec Simone de Beauvoir et Edmond Rostand, elle fonde le mouvement « choisir la cause des femmes » pour l'avortement en 1971. Elle s'engage lors de deux procès qui ouvriront le chemin vers la loi Veil puis la loi de 1980 qui reconnaît le viol comme un crime.



**Simone DE BEAUVOIR (1908-1986)**

En 1949, elle publie le **Deuxième sexe**, un essai qui prône l'émancipation de la femme, à travers son indépendance. D'après elle, « on ne naît pas femme, on le devient ». Elle devient la figure proue de féminisme. Elle participe au mouvement de la libération des femmes dans les années 1970.



**Lotfia ELNADI, (1907-2002) pionnière des airs**

En septembre 1933, elle obtient son brevet de pilote d'avion, après seulement 67 jours de cours en compagnie de 33 élèves masculins ; elle est la première femme arabe et africaine brevetée.



"Il faudrait que nous soyons des créatures folles et insensibles pour ne pas nous occuper de politique."



**Hubertine AUCLERT (1848-1914)**

Surnommée "la suffragette française". Fervente républicaine et défenseuse des droits des femmes, elle fonde en 1876 la société des droits des femmes qui devient sept ans plus tard le suffrage des femmes pour que les femmes obtiennent enfin le droit de vote.

**Simone VEIL (1927-2017)**

Elle fait adopter la « loi Veil » libéralisant l'accès à l'avortement en 1975.



"Si la première femme que Dieu a jamais créée était assez forte pour faire tourner le monde à l'envers toute seule, alors toutes les femmes ensemble devraient être en mesure de le faire tourner droit à nouveau."

**Marie CURIE (1867-1934)**

Elle est reconnue pour ses recherches sur les radiations, la radiologie et la radiochimie. C'est la première femme à avoir reçu un prix Nobel et la médaille Davy.



**Sojourner TRUTH (1797-1883)**

Est une abolitionniste afro-américaine et une militante pour le droit de vote des femmes, née de parents esclaves



**Alice Million (1884- 1957)**

Cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France, elle est aussi reconnue comme l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international.



**Fusae ICHIKAWA (1893 - 1981)**

Elle devient également une des porte-paroles lors des négociations pour faire ratifier au Japon la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes édictée par l'ONU en 1980.



**Et pour la CFDT BNP Paribas,  
le combat pour l'égalité professionnelle  
et salariale au sein de l'entreprise c'est au quotidien !!!**